

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-070

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

30 JUIN 2026

COURRIER ARRIVÉ

L'an deux mille vingt six
Le vingt-quatre juin
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 18 juin 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémie BESNEAU, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Annabelle GOISQUE, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX, M. Jean-Luc ARCADE, M. Francis MARCHAL, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Isabelle CHARRÉ (pouvoir à M. Thierry DEBORNES), M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), Mme Carole ARVIS-COMBIER (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), M. Guillaume LE CAR (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ), M. Alexis VIDONNE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER

Objet de la délibération : Désignation d'un correspondant Défense, incendie et secours

M. le Maire expose,

La Délégation Militaire Départementale de Haute-Savoie a sollicité la commune afin que soient désignés un correspondant Défense, un correspondant Sécurité routière et un correspondant Incendie et secours.

Ces correspondants ont vocation à assurer le relais d'information entre les services de l'État, les partenaires institutionnels et la commune dans leurs domaines respectifs.

M. le Maire rappelle que, par délibération n°2026-042 du 2 avril 2026, le Conseil municipal a déjà désigné M. Guillaume LECAR en qualité de correspondant Sécurité routière.

Il convient donc de procéder à la désignation des correspondants Défense et Incendie et secours.

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE DESIGNER** M. Benoît PERILLAT-BOITEUX en qualité de correspondant Défense ;
- **DE DESIGNER** M. Guillaume LE CAR en qualité de correspondant Incendie et secours ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à transmettre les coordonnées des correspondants aux services concernés.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-070

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.